



**Association Cantonale Vaudoise de Football**  
*Commission des Arbitres*

**Annnonce et directives pour les matchs  
d'entraînement  
Convocation de l'arbitre resp. du trio d'arbitres**

**Convocation des arbitres et/ou arbitres-assistants  
pour tous les matchs se disputant sur sol vaudois**

**Matchs avec participation d'au moins une équipe de Swiss Football League, 1<sup>ère</sup> ligue**

**Annnonce obligatoire du match**

*Trios d'arbitres désignés par la Commission des Arbitres de l'ASF*

*Case postale, 3000 Bern 15*

**Matchs avec participation d'au moins une équipe de 2<sup>e</sup> ligue interrégionale, 2<sup>e</sup> régionale, M-18, M-16, M-15, M-14, Féminine LNA**

**Annnonce obligatoire du match**

*Arbitre resp, trios d'arbitres désignés par la Commission des Arbitres de l'ACVF*

*Case postale 115, 1052 Le Mont-sur-Lausanne*

**Matchs entre équipes de 3<sup>e</sup> ligue resp. 4<sup>e</sup> ligue/5<sup>e</sup> ligue, juniors régionaux ou féminines**

**Pas d'annonce**

*L'arbitre est désigné par les clubs. Il doit figurer sur la liste officielle des arbitres et posséder la qualification requise pour diriger le match d'entraînement.*

**Cartes de matchs**

*Avant le début de la rencontre, les équipes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> ligue doivent fournir à l'arbitre une liste de leurs joueurs dont les numéros correspondent à ceux des maillots.*

Le formulaire de demande de désignation d'arbitre ou de trio d'arbitres pour match d'entraînement dans le format Adobe Acrobat Reader (PDF), est disponible sur notre site Internet : [www.football.ch/acvf](http://www.football.ch/acvf)